



Doc. 725

18 octobre 1957

Pollution des eaux de la mer par l'évacuation des déchets atomiques

Proposition de recommandation

déposée par M. Roger de KINDER et d'autres membres de l'Assemblée

L'Assemblée,

Considérant que la pollution des eaux de mer par le déversement de déchets atomiques peut présenter, selon l'avis de savants, des dangers sérieux pour l'avenir;

Reconnaissant que les précautions prises actuellement font que le problème ne présente pas, pour le moment tout au moins, un caractère angoissant;

Estimant toutefois opportun que les Etats membres envisagent la question en vue de ses répercussions ultérieures,

Recommande au Comité des Ministres d'inviter les gouvernements :

- a. à examiner les conséquences que le déversement des déchets atomiques dans la mer peut avoir à plus ou moins brève échéance sur la salubrité des eaux de la mer;
- b. à étudier en commun les mesures qui peuvent être prises pour parer aux dangers que ces déversements pourraient entraîner pour les populations côtières et pour la faune sous-marine.

Signé (voir au verso)



*Signé*¹:

KINDER Roger, de, Belgique, SOC

1. SOC: Groupe socialiste